



**Conseil d'Établissement
tenue le 8 février 2022, à 18 h 00
à l'École Jeanne Mance (via TEAMS).**

	<p>1. Ouverture de l'assemblée</p> <p>Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h13.</p> <p>Présences :</p> <table><tr><td>Amélie Blouin</td><td>Caroline Arsenault-Meloche</td></tr><tr><td>Karine Comtois</td><td>Andréane Aubert</td></tr><tr><td>Geneviève Legrand-Durocher</td><td>Evelyn Beauregard</td></tr><tr><td>Isabelle Raymond</td><td>Stéphanie Châtelain</td></tr><tr><td>Karine St-Louis</td><td>Cynthia Couture-Rhéaume</td></tr><tr><td>Catherine L'Homme</td><td>Vincent Laporte</td></tr></table>	Amélie Blouin	Caroline Arsenault-Meloche	Karine Comtois	Andréane Aubert	Geneviève Legrand-Durocher	Evelyn Beauregard	Isabelle Raymond	Stéphanie Châtelain	Karine St-Louis	Cynthia Couture-Rhéaume	Catherine L'Homme	Vincent Laporte
Amélie Blouin	Caroline Arsenault-Meloche												
Karine Comtois	Andréane Aubert												
Geneviève Legrand-Durocher	Evelyn Beauregard												
Isabelle Raymond	Stéphanie Châtelain												
Karine St-Louis	Cynthia Couture-Rhéaume												
Catherine L'Homme	Vincent Laporte												
	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Andréanne Aubert _____ , et résolu;</p> <p>QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel (ou avec les modifications suivantes)</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>												



	<p>3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021.</p> <p>Il est proposé par Isabelle Raymond _____, et résolu;</p> <p>QUE le procès-verbal soit accepté tel quel (ou avec les modifications suivantes)</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>4. Suivis au procès-verbal</p> <p>a. Ergothérapie (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none">- Le matériel a été commandé- Les parents sont informés- L'orthophoniste viendra bonifier le service 1 fois par mois <p>b. Photos scolaires/don amassé (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none">- Opération complétée mis à part quelques commandes tardives- Plus de 1400\$ remis au FDS pour être administré par le CÉ- FORMS envoyé pour connaître l'appréciation des parents- Les parents seront relancés avant de clore le dossier et disposer des versions numériques des photos.



	<p>5. Parole au public</p>
	<p>6. Correspondance</p>
	<p>7. Point de décision</p> <p>7.1 Approbation</p> <p>a. Grille matières</p> <p>La grille matières est présentée par M. Vincent Laporte.</p> <ul style="list-style-type: none">- La consultation s'est fait auprès du personnel enseignant- Statuquo pour la répartition des périodes/matières et du 36 minutes de spécialiste au préscolaire. <p>Il est proposé par Karine St-Louis _____, et résolu;</p> <p>QUE la grille matières soit approuvée.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>



	<p>b. Grille horaire</p> <p>La grille horaire est présentée par M. Vincent Laporte.</p> <ul style="list-style-type: none">- La consultation s'est fait auprès de l'ensemble du personnel- Contraintes en lien avec le transport et les directives ministérielles.- Statuquo <p>Il est proposé par Andréanne Aubert _____ , et résolu;</p> <p>QUE la grille horaire soit approuvée.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>8. Consultation</p>
	<p>9. Information</p> <p>a. Situation COVID</p> <p>i. Plan de contingence (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation du plan de contingence qui permet d'éviter au possible les trous de service. <p>ii. Test COVID (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none">- Les tests sont distribués aux familles dès qu'ils sont reçus à l'école <p>iii. Comité d'urgence CSSDHR (Mme Comtois)</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité mis sur pied par la direction générale du CSSDHR- Il a été question des ressources pour répondre aux besoins des familles et de la pénurie de personnel dans différents sdg sur le territoire du CSSDHR.



	<p>b. Fonds à destination spéciale</p> <p>i. État de la variation nette (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du FDS <p>ii. Suivi des dépenses (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dépenses prévues pour les fêtes sont moins élevées que prévu jusqu'à présent. - L'équipe prévoit dépenser 500\$ pour de la tire sur la neige lors du carnaval à la fin du mois de février. Mme Catherine L'Homme suggère de contacter l'Érablière de Ste-Angèle dont le propriétaire est Yan Bellavance. <p>c. Ajout de services (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à la révision du budget initial combiné à l'utilisation de certaines mesures, il a été possible d'ajouter des heures en TES et en soutien pédagogique. - Une nouvelle mesure a été offerte aux écoles et celle-ci permettra l'ajout d'une ressource enseignante (à condition de trouver une personne qualifiée et disponible) <p>d. Mouvement de personnel (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrivée de Roxanne Provost qui remplace Annie Létourneau comme secrétaire - Arrivée de Sébastien Gagné, TES - Retour de Mme Véronique Fortin dans le groupe 211. Départ de M. Maxime Langevin dont le contrat est terminé. <p>e. Report des dates pour bulletins et rencontres de parents (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à l'extension permise par le ministère, la fin d'étape et la diffusion des bulletins ont été reportées de deux semaines. Le bulletin sera rendu disponible à compter du 10 février. <p>f. Mesures protégées, attestation de la réception des sommes (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des mesures protégées et de l'utilisation (ou recherche d'utilisation) de celles-ci. - Mme Karine St-Louis mentionne qu'il serait apprécié que Jeanne-Mance puisse éventuellement offrir de l'aide aux devoirs.



10. Parole aux membres

a. Représentant du comité de parents (Mme Comtois)

Mention de :

- l'école à la maison
- la grille horaire
- conférences offertes
- pénurie de main d'œuvre au sdg
- transport scolaire

b. Personnel du service de garde/soutien

c. Représentant de la communauté (Mme L'Homme)

- Mme L'Homme mentionne être heureuse de pouvoir participer au CÉ et ainsi faire figure de « courroie de transmission » entre l'école et le conseil municipal.

d. Personnel professionnel (Mme Aubert)

- Mme Aubert mentionne que l'orthophoniste de l'école (Camille Thériault) recevra une stagiaire sous peu et pourra donc bonifier l'offre de service à Jeanne-Mance.

e. Personnel enseignant

- Mme Chatelain mentionne que le personnel a beaucoup apprécié les photos remises par Mme Comtois et le généreux don pour l'école.
- Mme Chatelain mentionne aussi toute la gratitude éprouvée par l'équipe enseignante suite au généreux cadeau fait par l'OPP pour la semaine des enseignants.
- Mme Evelyn Beauregard mentionne les détails reliés à la fête de la St-Valentin à l'école.

f. Représentante de l'OPP (Mme Raymond)

- La nouvelle présidente mentionne l'aide apportée Noël ainsi que le cadeau offert pour la semaine des enseignants. L'OPP viendra aussi aider pour la distribution de chocolat chaud pour la St-Valentin le 14 février.



	<p>11. Capsules formation conseil d'établissement</p> <p>Les capsules 1, 2, 3 et 7 sont visionnées.</p> <ul style="list-style-type: none">- Introduction à la formation obligatoire- La nouvelle gouvernance scolaire- Conseil d'établissement en bref- Verbes utilisés et distinction
	<p>12. Parole au public</p>
	<p>13. Mot de la présidence (Mme Comtois)</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Comtois se dit satisfaite du déroulement de la réunion et remercie les enseignants, le personnel de soutien ainsi que la direction.- Mme Comtois encourage les parents ne pas hésiter à communiquer avec la direction ou elle s'ils ont des inquiétudes ou questionnements.- Aussi, Mme Comtois invite tous les membres du CÉ et du personnel à porter une attention particulière aux gens qui les entourent ainsi qu'à nos élèves.



	<p>14. Mot de la direction (M. Laporte)</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Laporte remercie l'OPP pour l'approche aidant et la belle collaboration dans les circonstances. Il espère pouvoir collaborer davantage lorsque la situation le permettra.- M. Laporte remercie aussi les parents qui prennent le temps de souligner le travail de l'équipe école au grand complet. Il mentionne que c'est très motivant et énergisant pour son personnel et lui-même.- M. Laporte fait aussi mention de ses inquiétudes pour ce qui est de son personnel enseignant qui demeure très exigeant envers eux-mêmes dans des circonstances difficiles et anormales et ce, depuis 2 ans.- M. Laporte exprime sa grande fierté pour les élèves qui s'adaptent pratiquement sans difficultés et qui sans le savoir, donnent l'exemple aux adultes pour qui c'est souvent plus difficile.- En terminant, M. Laporte se dit très fier et reconnaissant de pouvoir compter sur un personnel qui se montre engagé et dévoué auprès des élèves et qui demeure en mode solution dans une période qui nous présente de nombreux défis.
	<p>15. Autres points</p>



16. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Cynthia Couture-Rhéaume _____, **et résolu :**

Que la séance soit levée à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

La présidente,

Le directeur,
